

[DISCONTINUÉ] Citoyens [qui ont une infirmière praticienne comme fournisseur de soins de santé primaires] qui ont déclaré que leur infirmière praticienne a des heures de bureau prolongées (après 17 h ou pendant la fin de semaine)

Unité : %

	Année 2020
Province	
Nouveau-Brunswick	16,6
Zones de santé	
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	S
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	11,7
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	26,6
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	22,0
Zone 5 - Région de Restigouche	S
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	20,9
Zone 7 - Région de Miramichi	S
Communautés	
Région de Bathurst, Beresford, Petit-Rocher	S
Région de Bouctouche, Richibucto, Saint-Antoine	S
Région de Campbellton, Atholville, Tide Head	S
Région de Caraquet, Paquetville, Bertrand	S
Région de Dalhousie, Balmoral, Belledune	S
Dieppe et Memramcook	S
Région de Douglas, Saint Marys, Doaktown	S
Région d'Edmundston, Rivière-Verte, Lac Baker	S
Région de Florenceville-Bristol, Woodstock, Wakefield	S

	Année 2020
Fredericton	38,7
Région de Grand Bay-Westfield, Westfield, Greenwich	S
Région de Grand-Sault, Saint-Léonard, Drummond	S
Région de Hillsborough, Riverside-Albert, Alma	S
Kedgwick, Saint-Quentin et Grimmer	S
Région de Minto, Chipman, Cambridge-Narrows	S
Région de Miramichi, Rogersville, Blackville	S
Moncton	S
Région de Nackawic, McAdam, Canterbury	S
Région de Neguac, Alnwick, Esgenoopetitj	S
Région de New Maryland, Kingsclear, Lincoln	S
Région de Oromocto, Gagetown, Fredericton Junction	S
Région de Perth-Andover, Plaster Rock, Tobique	S
Région de Quispamsis, Rothesay, Hampton	S
Riverview et Coverdale	S
Région de Sackville, Dorchester, Port Elgin	S
Saint John, Simonds et Musquash	S
Salisbury et Petitcodiac	S
Shediac, Beaubassin-est et Cap-Pelé	S
Région de Shippagan, Lamèque, Inkerman	S
Région de St. George, Grand Manan, Blacks Harbour	S
Région de St. Stephen, Saint Andrews, île Campobello	S
Région de Sussex, Norton, Sussex Corner	S
Tracadie et Saint-Isidore	S

Année
2020**Âge**

18 à 64	19,4
65 et plus	7,3

Sexe à la naissance

Féminin	19,0
Masculin	13,5

Identité sexuelle

Identité sexuelle minoritaire	S
Hétérosexuel	16,4

Langue

Préfère recevoir les services en anglais	16,1
Préfère recevoir les services en français	17,2

Identité autochtone

Autochtone	S
Non autochtone	16,0

Immigrant

Immigrants	S
Non-immigrants	16,7

Niveau de scolarité

Secondaire ou moins	14,4
Études postsecondaires	18,0

Revenu du ménage

Moins de 25 000 \$	12,0
--------------------	------

	Année 2020
De 25 000 \$ à moins de 60 000 \$	21,5
60 000 \$ ou plus	16,4
Personnes ayant une incapacité	
Sans incapacité	16,7
Avec incapacité	16,3

À propos

Cet indicateur est le pourcentage de citoyens [qui ont une infirmière praticienne comme fournisseur de soins de santé primaires] qui ont déclaré que leur infirmière praticienne a des heures de bureau prolongées (après 17 h ou pendant la fin de semaine).

Source

Sondage sur la santé primaire et Sondage sur les soins primaires

Calculs

Cet indicateur est basé sur les répondants qui ont une infirmière praticienne comme fournisseur de soins de santé primaires. Cet indicateur est calculé en divisant le nombre de répondants qui ont dit « oui » par le nombre de répondants qui ont répondu « oui, non ou je ne sais pas » à la question : Y-a-t-il des jours pendant la semaine où votre médecin de famille ou infirmière praticienne a des heures de bureau prolongées, comme après 17 heures (5h) les jours de semaine ou parfois pendant la fin de semaine ?

Notes

En raison de changements dans le contenu et la méthodologie, cet indicateur n'est plus offert. Des indicateurs similaires sont disponibles et peuvent être saisis dans la boîte de recherche d'indicateurs sur notre site Web : PC_PCCDE_2. L'édition 2020 du sondage de santé primaire s'est déroulée durant la pandémie de COVID-19. Bien que la pandémie n'ait pas eu d'impact sur le taux de réponse pour le sondage, le CSNB a dû évaluer l'impact de la collecte du sondage durant la pandémie. Par conséquent, des analyses statistiques avancées ont été effectuées afin de permettre la comparaison des résultats obtenus en 2020 avec ceux des cycles précédents du sondage de santé primaire. Malgré ces analyses, il est recommandé d'utiliser les données du sondage 2020 avec précaution, surtout en ce qui concerne les données de petites sous-populations ou lors de comparaisons aux autres cycles du sondage.

Unité

%

Code du CSNB

PH_ACCNE_2

Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon